



Téléassistance

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

 Édition : 12 janvier 2026  Mise à jour : 21 juillet 2026  Version 4

Informations générales

Type de dispositif : Aides sociales / Droits / Accès aux soins

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

La téléassistance propose une assistance sécurisée 24h/24 aux personnes âgées ou en situation de handicap vivant à domicile. Elle vise à prévenir les situations d'urgence et la solitude grâce à un système d'alerte simple et efficace.

Liste des missions

- Permettre de déclencher une alerte en cas de malaise, chute ou autre situation d'urgence via un boîtier ou médaillon porté sur soi
- Mettre en relation immédiate avec une plateforme d'opérateurs pour évaluer la situation
- Organiser l'intervention d'un proche, d'un voisin, d'un professionnel ou des secours selon besoin
- Assurer une présence d'écoute bienveillante pour rompre l'isolement
- Installer et configurer le matériel d'alerte au domicile
- Permettre une détection automatique de chute pour une alerte sans action de l'utilisateur (selon opérateur)
- Offrir un suivi régulier et un accompagnement personnalisé selon les prestataires
- Favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles
- Prévenir les risques liés aux chutes et aux urgences médicales
- Fournir une assistance 24h/24 et 7j/7
- Faciliter les contacts d'urgence en cas de besoin
- Proposer des périodes d'essai gratuites afin de tester le service
- Informer sur les aides financières possibles pour le financement

En synthèse

La téléassistance permet aux personnes âgées ou handicapées de rester autonomes à domicile en assurant une surveillance continue et un système d'alerte fiable. Elle apporte sécurité et réactivité en cas d'urgence tout en offrant un soutien contre l'isolement.

Contraintes

Le dispositif nécessite une installation au domicile avec branchement électrique. Certains services peuvent requérir une souscription payante, sauf pour les bénéficiaires de l'APA



ou d'aides ménagères départementales pour qui il est gratuit. L'efficacité dépend de la disponibilité des contacts ou secours mobilisés après alerte.



Conditions d'accès

Critère d'âge :

Le dispositif cible prioritairement les personnes âgées de plus de 60 ans ou tout âge en situation de handicap

Lieu de vie :

L'installation s'effectue uniquement au domicile de l'utilisateur.

Niveau d'autonomie :

Le dispositif cible prioritairement les personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap



Besoins couverts

Formation, sensibilisation, prévention

- Activités de prévention
- Prévention vulnérabilité



Modalités

Modalités d'intervention

Téléconsultation / Visio

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

Formulaires et dossiers d'accès

- Formulaire de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :

Document officiel pour demander l'APA, pouvant financer la téléassistance

<https://www.somme.fr/services/seniors/rester-a-domicile/la-teleassistance/>

- Certains opérateurs privés proposent un contrat d'abonnement à compléter selon leurs modalités respectives



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Immédiat



Financement

Certaines mutuelles ou organismes de prévoyance peuvent également contribuer au financement de la téléassistance.

Reste à charge usager : Selon le niveau de revenus

Aides au financement

Conseil Départemental



Annuaire liés

- <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>
- <https://www.sanitaire-social.com/annuaire-soins-et-aide-a-domicile/teleassistance/liste-somme-80>
- <https://www.somme.fr/services/seniors/rester-a-domicile/la-teleassistance/>



Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/teleassistance>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane



Version 4 · 21 juillet 2026